

Formation d'adaptation aux nouveaux actes professionnels des Ambulanciers Diplômés d'Etat (ADE) en poste et réactualisation de l'AFGSU 2



PERSONNELS CONCERNES ET PRE-REQUIS

ADE en poste ayant obtenus leur diplôme avant le 1^{er} janvier 2023.

AFGSU 2 en cours de validité.

OBJECTIFS

Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillie auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur du SAMU.

Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adapté à un contexte clinique d'intervention auprès de patients pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions règlementaires d'application.

CONTENU DU PROGRAMME

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans l'urgence
- Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
- Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin :
 - Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive
 - Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
 - Administrer en aérosols des produits non médicamenteux - Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive
 - Evaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié :
 - Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
 - Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux
 - Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux
 - Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur
 - Recueil de l'hémoglobine
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Enseignements magistraux et apports théoriques.

Apprentissage pratique sur cas concrets simulés et mises en situation.

Ateliers procéduraux : gestes techniques, manipulation du matériel d'urgence.

EVALUATION

Présence obligatoire.

Pré et post test.

Evaluation continue individuelle.

Attestation de présence.

Pour les candidats dont l'AFGSU est en cours de validité, une attestation de réactualisation de l'AFGSU sera délivrée

INTERVENANTS

Formateurs et enseignant en soins d'urgence du CESU 55 (Médecins, infirmiers).

Professionnels exerçant au sein du SAU/SMUR et SAMU 55.

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD

sgilot@ch-verdun.fr

Tel : 03-29-87-48-61

Médecin responsable :

Dr FINANCE

xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :

Sara DESERT

sdesert@ch-verdun.fr

Référente pédagogique :

Marie-Ange MARCHAL

magruselle@ch-verdun.fr

Organisation :

Apprenants :

Limité à 12 personnes

Lieu :

CESU 55

CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

21h

Horaires :

08h45 – 16h45

Coût de la formation :

550 €

Dates des formations :

Prendre contact avec le secrétariat

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat